



« AU FIL DE LA TRANSITION » - Juin 2022

Virage Energie Climat Pays de Loire

Table des matières

QUELQUES NOUVELLES REGIONALES	1
GOUVERNANCE, TRANSITION EN GENERAL.....	3
ENERGIES RENOUVELABLES.....	7
TRANSPORTS.....	9
BATIMENT.....	10
AGRICULTURE - ALIMENTATION - FORETS.....	11

QUELQUES NOUVELLES REGIONALES ...

Publication du 1er rapport du GIEC Pays de la Loire

<http://comite21grandouest.org/grand-ouest/comite21/comite21-en-action.html?id=14621>

Depuis fin 2020, un GIEC régional – Groupe interdisciplinaire d’experts sur le changement climatique – se réunit régulièrement pour travailler sur les impacts des changements climatiques dans notre région . Les travaux du GIEC Pays de la Loire se focalisent sur trois secteurs, retenus en raison de leurs vulnérabilités et/ou de leurs impacts sur les changements climatiques, mais aussi en prenant en compte le contexte socio-économique : **l’aménagement du territoire, le système alimentaire, et le secteur industriel.**

Pour chacune des thématiques, l’approche abordée a pour but de proposer une vision globale des enjeux climatiques prépondérants de la région, les impacts spécifiques et les vulnérabilités vis-à-vis du changement climatique.

Quelques grands enseignements de ce rapport :

- **Émissions de Gaz à effet de serre (GES)** : En 2018, les Pays de la Loire ont relâché dans l’atmosphère 31 millions de teqCO₂, un chiffre en baisse de 11% par rapport à 2009. Rapporté à l’échelle de la population régionale, le niveau d’émission ligérien s’élève donc à 8,2 teqCO₂ par habitant. Il convient également d’associer les émissions indirectes de la région, liées à la consommation de produits fabriqués dans d’autres Pays (autour de 30 MteqCO₂). Au total, l’empreinte carbone de la région des Pays de la Loire avoisine donc 60 MteqCO₂.
- **Températures moyennes** : Dans les 30 prochaines années, l’élévation des températures sera contenue entre 1 °C et 1,15 °C supplémentaire par rapport à la période 1976-2005, dans un scénario

de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Cette hausse atteindra 2 °C à 2,5 °C en 2055 dans le pire des scénarios. Avec une telle augmentation, Nantes et Angers pourraient alors afficher des températures annuelles moyennes équivalentes à celles de Biarritz sur la période 1976-2005. À plus long terme, la hausse des températures de la région à 3,5 °C, voire à 4 °C si aucune mesure n'est prise pour abaisser de façon significative les émissions de GES.

- **Vagues de chaleur** : Plus fréquentes, ces périodes seront aussi plus précoces dans l'année, plus longues et plus sévères : bien que dans un scénario de baisse rapide et forte des émissions de GES, le nombre de jours supplémentaires de vague de chaleur puisse être contenu à une dizaine par an, il pourrait atteindre 18 à 27 jours supplémentaires d'ici trente ans en l'absence de mesures d'atténuation efficaces, voire 49 à 69 jours sur la période 2071-2100.
- **Précipitations / sécheresses** : malgré des divergences d'un modèle à l'autre, il reste possible de dégager quelques tendances de long terme qui ressortent dans tous les scénarios à l'horizon 2071-2100 : l'intensification des précipitations et leur augmentation durant l'été ; une diminution de l'intensité des événements courants et leur baisse en hiver
- **Hausse du niveau des mers** : quel que soit le scénario, le niveau de la mer continuera de s'élever sur le littoral ligérien d'ici à la fin du siècle : de 38 cm par rapport à la période 1986-2005 en cas de chute rapide des émissions de GES (RCP2.6) ; de 76 cm si le niveau d'émissions de GES devait rester élevé (RCP8.5).

NB : Virage a participé à des ateliers concernant le thème alimentation.

Grosse surprise lors de la présentation « officielle » du :Le rapport publié ne porte que sur le diagnostic des vulnérabilités de la région (diagnostic partiel compte-tenu des 3 thèmes retenus). Ce constat est certes intéressant et susceptible de « conscientiser » des élus – il est en effet carrément inquiétant, mais on attendait surtout les préconisations du GIEC pour l'adaptation au changement climatique pour les prochaines décennies. Or celles-ci ne seront pas divulguées avant Septembre...

Au passage, la veille de la présentation du GIEC où était largement évoqué le thème de l'artificialisation des terres, le Conseil régional a émis une demande de dérogation à l'objectif du « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette). Symptôme de schizophrénie ?

Lhyfe et Chantiers de l'Atlantique vont lancer plusieurs plateformes de production d'hydrogène « vert » en mer

<https://www.connaissancedesenergies.org/afp/lhyfe-et-chantiers-de-latlantique-vont-lancer-plusieurs-plateformes-de-production-dhydrogene-vert-en-mer-220615?sstc=u14383nl131441>

Les entreprises françaises Lhyfe et Chantiers de l'Atlantique vont lancer plusieurs plateformes de production d'hydrogène vert offshore, la première au monde devant être inaugurée en septembre au large de Saint-Nazaire, ont-elles annoncé mercredi après la signature d'un protocole d'accord.

Cette plateforme servira de prototype. Le nombre, le lieu et le calendrier des autres plateformes n'ont pas été communiqués mais Lhyfe vise d'ici 2035 un déploiement de 3GW de production offshore dans plusieurs endroits du monde, a précisé à l'AFP Thomas Créach, directeur technique de Lhyfe.

Concrètement, Chantiers de l'Atlantique concevra et construira les plateformes en mer et dans les ports, tandis que Lhyfe se chargera de concevoir et d'exploiter les sites de production d'hydrogène renouvelable.

Créée en 2017 à Nantes, Lhyfe produit déjà de l'hydrogène sur un site inauguré en septembre 2021 en Vendée, qu'elle fournit à une station service multi-énergétique.

(...)

Le parc éolien marin entre en production au large de Saint-Nazaire

Au large de Saint-Nazaire, les premières éoliennes installées commencent à produire de l'électricité. Le premier parc éolien français doit couvrir, d'ici fin 2022, les besoins d'environ 700 000 usagers.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire-44600/pres-de-saint-nazaire-le-parc-eolien-marin-entre-en-production-10e2f152-e8bf-11ec-b461-7199fa778ee2>

Dix ans après le lancement du projet, le premier parc éolien français, au large de [Saint-Nazaire](#), fournit enfin ses premiers mégawatts au réseau électrique terrestre. **« La mise en service complète est prévue en décembre, rappelle Céline Beaudon, cheffe de projet pour EDF Renouvelables. 80 éoliennes produiront l'équivalent des besoins de 20 % de la Loire-Atlantique. »** EDF évoque aussi la consommation domestique de 700 000 personnes.

[Pour l'instant, vingt-sept machines, hautes de 175 m, sortent de l'eau à environ douze kilomètres au large du Croisic.](#) Elles subissent immédiatement des tests pour validation. Il a suffi de mettre une seule machine pour envoyer ces premiers mégawatts sur le réseau RTE, dans le cadre de ces essais.

« C'est une grande fierté et une joie immense pour tous ceux qui ont contribué au projet et lancé cette filière, se félicite Olivier de la Laurencie, directeur du parc. Maintenant, il faut mettre en service les 79 machines qui restent pour tenir nos objectifs de transition énergétique. Je prends souvent l'image de la personne à l'étrave du bateau, qui a l'horizon pour elle, mais qui se prend aussi les vagues dans la figure. »

Grâce à ce premier champ sur l'Atlantique, la France disposera fin 2022 de 0,48 GW de puissance installée, ce qui laisse le pays très en retard vis-à-vis d'autres pays d'Europe : 10 GW installés au Royaume-Uni, 8 GW en Allemagne, 2 GW en Belgique... La France compte toutefois dix-sept parcs en projet et se fixe un objectif de 10 GW installés d'ici à 2030 (le potentiel sur nos côtes est estimé à 240 GW).

« Ce projet de Saint-Nazaire, c'est aussi la création d'une filière industrielle, poursuit Céline Beaudon. Le parc mobilise plus de 200 entreprises françaises, avec 1 200 emplois locaux pendant la construction, et plus de 2 300 emplois dans le pays. »

Les entreprises de Saint-Nazaire sont en première ligne, notamment les Chantiers de l'Atlantique, qui réalisent les transfos XL de 2 000 tonnes qui centralisent l'électricité des éoliennes, avant de l'envoyer vers la terre. À quelques kilomètres, General Electric produit aussi les éoliennes 6 MW du parc et vend à l'export des machines encore plus puissantes (...)

GOVERNANCE, TRANSITION EN GENERAL

Le Conseil européen relève les objectifs de l'UE en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, dans le cadre du paquet Fit-for-55

Le Conseil a ainsi accepté de relever à 40 % au lieu de 32 %, la part d'énergies renouvelables (ENR) dans le bouquet énergétique global des pays, en 2030

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/conseil-relevement-objectifs-UE-ENr-efficacite-energetique-39916.php4>

Le timide premier pas de la formation des députés aux enjeux du climat et de la biodiversité : Pendant trois jours, du 20 au 22 juin, 40 chercheurs se sont mis bénévolement à la disposition des 577 députés tout juste élus lors des élections législatives. Cette initiative n'a touché qu'un quart des députés.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/formation-nouveaux-deputes-climat-biodiversite-39889.php4>

Les députés européens des commissions des affaires économiques et de l'environnement se sont opposés à l'inclusion du gaz et du nucléaire dans la taxonomie verte européenne.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/taxonomie-parlement-europeen-rejet-commissions-inclusion-gaz-nucleaire-39810.php4>

TotalEnergies, EDF et Engie appellent les Français à consommer moins d'énergie dans une tribune commune : non ce n'est pas là un titre du journal parodique « le Gorafi », mais bien une déclaration tout-à-fait officielle...

Le Parlement européen rejette les trois premiers textes du paquet climat

À la suite du vote d'amendements sur la réforme du marché carbone, les députés écologistes et de gauche ont rejeté le texte au Parlement européen, le faisant repartir en commission pour une réécriture. Sont en cause la réforme du système de quotas carbone (ETS), la création du fonds social pour le climat et la mise en place du mécanisme carbone aux frontières ont été rejetées ou non votées. . Les autres volets ont été approuvés.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/parlement-europeen-rejet-trois-textes-paquet-climat-39780.php4>

Transition bas carbone : alerte sur les besoins en matières critiques

Faute d'accélérer la transition vers une économie plus circulaire, la France sera confrontée à une explosion de ses besoins en ressources critiques, prévient une étude de Capgemini Invent pour l'Institut national de l'économie circulaire.

[https://www.actu-environnement.com/ae/news/transition-bas-carbone-alerte-besoin-matieres-critiques-inec-39788.php4#ntrack=cXVvdGkaWVubmV8MzA3MA%3D%3D\[MzEyODc1\]](https://www.actu-environnement.com/ae/news/transition-bas-carbone-alerte-besoin-matieres-critiques-inec-39788.php4#ntrack=cXVvdGkaWVubmV8MzA3MA%3D%3D[MzEyODc1])

Les contraintes qui pèsent sur les ressources minérales et naturelles sont un angle mort de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), explique en substance l'Institut national de l'économie circulaire (Inec), qui publie, ce jeudi 9 juin, une étude sur le sujet réalisée par Capgemini Invent. Si la France n'accélère pas sa

transition vers une économie circulaire, les besoins en matières critiques pourraient être multipliés par seize d'ici à 2050, explique Alain Chardon. C'est un véritable « mur » qui se dresse sur le chemin de la décarbonation, prévient le directeur chargé des nouvelles plateformes chez Capgemini Invent, plaidant pour plus de sobriété et de circularité.(...)

Les besoins en matières sont ensuite déterminés selon les tonnages, le coût associé et la « criticité ». Cette dernière est évaluée sur la base des réserves disponibles, de la concentration du marché, de la substituabilité, de la recyclabilité, de la concurrence des usages et des impacts environnementaux et sociaux. Les technologies les plus "simples" tirent avantage de leur sobriété en ressources rares (...)

Ces travaux permettent de classer les énergies selon leur coût pondéré par kilowattheure (kWh), les véhicules selon le coût pondéré par kilomètre et la construction selon le coût pondéré par mètre carré. Dans les grandes lignes, les solutions les plus éprouvées tirent largement leur épingle du jeu. Les réseaux de chaleur, le biogaz et le nucléaire sont bien moins gourmands en matières critiques que la production d'hydrogène à partir de photovoltaïque ou même le photovoltaïque seul. En matière de transports, la comparaison est largement en faveur du véhicule thermique au gaz, au détriment de la voiture électrique. Et, sans surprise, la rénovation est bien plus économe que la construction.(...)

Quel budget prévoir pour adapter la France aux aléas climatiques ? L'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) a estimé les besoins financiers publics qui devraient être alloués pour adapter la France aux conséquences du changement climatique. La facture serait d'au moins 2,3 milliards d'euros par an.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/budget-adaptation-france-aleas-climatiques-39892.php4>

Cinq jeunes Européens pourraient faire sortir l'UE du Traité sur la charte de l'énergie

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/traite-charte-energie-douze-etats-accuses-inaction-climatique-sortie-39855.php4>

Victimes d'un ouragan, d'un incendie géant ou d'inondations, cinq jeunes Européens de 17 à 21 ans portent plainte, ce mardi 21 juin, contre douze États, dont la France, devant la Cour européenne des droits de l'homme. Motif : ces pays sont signataires du Traité sur la charte de l'énergie (TCE) qui, en entravant l'action climatique des pouvoirs publics, a rendu ces catastrophes naturelles dramatiques possibles. Créé en 1994 pour sécuriser les approvisionnements en énergie, en rassurant les investisseurs dans ce domaine, le [TCE](#) s'est en effet transformé, au fil des ans, en véritable piège pour la transition écologique. Critiqué de toutes parts, mais très difficile à réformer, cet accord commercial permet à tous ceux qui s'estiment lésés par les décisions ou les lois d'un État, de demander des dédommagements. Pour avoir pris des mesures d'inspiration écologique, sortir du charbon ou du nucléaire par exemple, la majorité des pays européens en ont fait les frais, totalisant une note de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Les plaignants demandent à la Cour de déclarer la nécessité pour les États mis en cause de supprimer les obstacles créés par le TCE, quitte à faire sortir l'Union européenne du traité

Le Haut Conseil pour le climat appelle à un « sursaut » de l'action climatique en France

Il y a du mieux mais le compte n'y est toujours pas. Dans son [quatrième rapport annuel](#), publié mercredi 29 juin, le [Haut Conseil pour le climat](#) (HCC) estime que la réponse de la France au dérèglement climatique

« *progresses mais reste insuffisante* », de sorte que des « *risques majeurs persistent de ne pas atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre* ». Compte tenu de cette menace et du renforcement des cibles européennes, l'instance indépendante, mise sur pied par Emmanuel Macron en 2018, appelle à un « *sursaut* » de l'action climatique dans le pays.(...)

L'Union européenne (UE) a relevé ses objectifs climatiques : elle s'est engagée à réduire ses émissions nettes d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport à 1990, contre 40 % précédemment. De sorte qu'il reviendra à la France de relever son objectif à – 50 % en brut (contre – 40 % auparavant) et près de – 55 % en net (en incluant l'absorption du CO₂ par les puits de carbone comme les forêts), selon les calculs du HCC. Mercredi, Maignon a confirmé que la France visait ces deux nouveaux objectifs, qui devront être débattus au Parlement avant d'être adoptés.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/06/29/le-haut-conseil-pour-le-climat-appelle-a-un-sursaut-de-l-action-climatique-en-france_6132623_3244.html

Planification écologique : « La répartition des efforts et des gains doit être équitable »

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/05/27/planification-ecologique-la-repartition-des-efforts-et-des-gains-doit-etre-equitable_6127886_3232.html

La chercheuse Magali Reghezza-Zitt dénonce, dans une tribune au « Monde », l'appel aux « petits gestes » au nom d'une morale culpabilisatrice, qui tend à occulter la nécessité de changements structurels.

(...)Engager la sobriété énergétique par un « petit geste » qui n'est plus écologique, mais patriote et solidaire, revient à transformer la contrainte collective, qui découle du retard pris dans la sortie des énergies fossiles, en « ardente obligation » individuelle. En effet, si la contrainte suscite des résistances, l'obligation morale internalise la contrainte, de sorte que l'individu y adhère librement. En résulte la fameuse acceptabilité, qui permet de repousser le spectre des « gilets jaunes », alors que la facture énergétique des ménages s'alourdit et que l'augmentation des prix du gaz se répercute sur l'ensemble des filières productives.

(...)Dans le cas du climat, les comportements ont évidemment un rôle important. Mais assimiler la sobriété au geste individuel est un double piège. D'abord, l'injonction morale invisibilise la précarité énergétique, verrou majeur de l'action climatique, et la vulnérabilité aux coûts de transition. Que signifie en effet la baisse du chauffage pour les millions de personnes qui souffrent du froid parce qu'elles habitent une passoire thermique ou ne peuvent pas payer leur chauffage ? Ensuite, l'effort individuel occulte les causes structurelles de l'inaction. La nécessité de sortir des énergies fossiles pour des raisons climatiques est connue depuis le premier rapport du GIEC, il y a trente-deux ans ! Les seules infrastructures existantes, si elles fonctionnent sur toute leur durée de vie, nous conduisent à dépasser le seuil de 2 °C.(...)

A noter la très intéressante série d'articles du « Monde » parue en Juin : Surconsommation : l'impasse, une série en cinq volets. Ces articles sont en général réservés ux abonnés, nous essaierons d'en faire une synthèse « estivale »

- **Urgence climatique : le défi de la sobriété**

[La réduction des émissions de gaz à effet de serre se heurte au maintien de nos modes de vie](#)

[Le difficile découplage entre activité économique et émissions de gaz à effet de serre](#)

[« Face à l'urgence climatique, le camp de l'adaptation et celui de la rupture »](#)

- **Transport**

[L'absolue nécessité de repenser nos modes de transport](#)

[Le « faux débat » du renouvellement du parc automobile](#)

[La sobriété touristique, « combat culturel » et ferroviaire](#)

[Le « flygskam », la honte de voler, bouscule les avionneurs](#)

- **Agroalimentaire**

[Pourquoi notre système alimentaire est intenable pour la planète](#)

[Les multiples vertus de l'autoproduction](#)

[Le grand écart des Français devant leur assiette](#)

- **Consommation**

[Consommer... jusqu'à l'écoeurement](#)

[« Acheter agit comme une drogue, le bien-être est alors un leurre »](#)

[A Créteil Soleil, dans le plus grand Primark de France, temple de la fast fashion](#)

[Sobriété : Vers une limitation de l'usage du numérique ?](#)

- **Habitat**

[Rénovation, densification, chasse aux logements vides... l'habitat, un modèle à déconstruire](#)

[A Auch, des familles s'essaient au logement participatif dans un ancien couvent](#)

[Quand des villes mutualisent l'utilisation des bâtiments publics](#)

ENERGIES RENOUVELABLES

L'Ademe chiffre les multiples bénéfices du développement des énergies renouvelables

L'étude vise à estimer les impacts économiques et sur les émissions de gaz à effet de serre liés à la diminution des importations de combustibles fossiles et fissiles entre 2000 et 2028, grâce au développement des EnR&R. Deux périodes sont considérées dans l'étude. Une période historique qui retrace l'évolution des EnR&R dans

le mix énergétique français ces vingt dernières années et une période future basée sur l'atteinte des objectifs de développements des EnR&R à l'horizon 2028. Pour chacune de ces deux périodes, les bénéfices sont estimés relativement à un scénario contrefactuel où le développement des EnR&R est figé.

L'étude couvre toutes les EnR&R: chaleur et électricité renouvelable, biogaz, biocarburants et estime les impacts pour la France et chez nos voisins européens.

Conclusion de l'ADEME : « *cette étude ayant été conduite avant la forte hausse récente des prix des énergies fossiles en particulier, les bénéfices sur la facture énergétique de la France devraient être supérieurs aux estimations fournies.* »

<https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/5612-etude-des-benefices-lies-au-developpement-des-energies-renouvelables-et-de-recuperation-en-france.html>

La pyrogazéification a plutôt le vent en poupe : GRTGaz recense 49 projet d'injection dans les tuyaux

Les sites ambitionnent en majorité de traiter des déchets en bois de classe B (non dangereux, peints ou vernis, comme du mobilier) ou de la biomasse dite « propre », tels que des sous-produits de scierie (écorces, sciures, copeaux) et des déchets verts

4 projets sont actuellement en développement dans les Pays de Loire

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/grtgaz-recensement-49-projets-pyrogazéification-developpement-39877.php4>

Chaleur solaire : un marché dynamique et des atouts face à la crise énergétique

Face à l'augmentation des prix de l'électricité, du gaz et du fioul, la chaleur solaire fait de plus en plus figure [d'alternative crédible](#). Depuis le début de l'année, pour les petites et moyennes surfaces, le secteur affiche une hausse de près de 50 % des mètres carrés de capteurs installés, avec 34 % de plus pour les chauffe-eaux, notamment et plus 95 % pour le couplage chauffage et eau chaude. Quant au solaire thermique grande surface, dédié par exemple aux [réseaux de chaleur](#) et aux industriels, il devrait, selon Enerplan doubler ses surfaces entre 2022 et 2023 en passant de 15 000 à 30 000 mètres carrés, pour sa fourchette la plus basse.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/chaleur-solaire-marche-chiffres-39843.php4>

Plus de 6 500 emplois en France dans les énergies marines renouvelables en 2021

<https://www.connaissancedesenergies.org/afp/plus-de-6-500-emplois-en-france-dans-les-energies-marines-renouvelables-en-2021-220614?sstc=u14383nl131441>

La filière des énergies marines renouvelables a fourni en 2021 plus de 6 500 emplois (équivalent temps plein) en France, avec la construction des parcs éoliens et l'implantation d'usines, selon un bilan annuel publié mardi par le secteur. C'est une progression de 36% par rapport à 2020, selon l'Observatoire des énergies de la mer.

Une « occasion historique perdue » en 2021 pour les énergies renouvelables, selon le réseau d'experts REN21

<https://www.connaissancedesenergies.org/afp/une-occasion-historique-perdue-en-2021-pour-les-energies-renouvelables-selon-le-reseau-dexperts-ren21-220615?sstc=u14383n131441>

Une "occasion historique perdue", et pas (encore) de transition en vue : la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique mondiale a stagné en 2021, dépassée par le rebond des combustibles fossiles après le Covid, souligne le rapport annuel du réseau d'experts REN21.

Cette année de reprise post-Covid a pourtant vu un niveau record de construction dans le solaire comme l'éolien.

Sweetch Energy, cette start-up bretonne à l'aube d'une nouvelle révolution énergétique

Créée par la rencontre entre l'eau de mer et l'eau douce, l'énergie osmotique pourrait sensiblement accroître la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité mondiale. Une start-up de la deep tech bretonne, Sweetch Energy, a pour la première fois trouvé le moyen de dompter ce nouvel or bleu.

<https://www.lesechos.fr/weekend/business-story/sweetch-energy-cette-start-up-bretonne-a-l'aube-d'une-nouvelle-revolution-energetique-1410901>

Peut-être que, dans la Silicon Valley, Sweetch Energy vaudrait déjà des milliards d'euros. En trouvant le moyen de produire de manière rentable l'électricité générée par la rencontre entre l'eau de mer et l'eau des rivières, grâce à leur différence de salinité, cette start-up espère bien en tout cas chambouler le mix énergétique de la France, et même de la planète...« *Alors que les projections les plus optimistes prévoient que la part des énergies renouvelables actuelles ne dépassera pas 50% de la production globale d'électricité mondiale en 2050, l'énergie osmotique pourrait porter cette part à plus de 65 %* », assure son directeur général et cofondateur Nicolas Heuzé. Pour l'heure cependant, Sweetch Energy reste une petite deep tech bretonne encore discrète.(...)

Depuis les années 1950, les scientifiques ont mis en évidence son potentiel mais personne n'était arrivé à rentabiliser son exploitation. Au début des années 2010, Lyderic Bocquet s'inspire de la biologie et des canaux cellulaires pour étudier les effets de l'écoulement au sein d'un nanotube traversant une membrane imperméable séparant l'eau salée et l'eau douce. « *On s'est alors rendu compte qu'avec cette technologie et ces matériaux, le courant produit était mille fois plus intense qu'avec les méthodes jusque-là utilisées pour récupérer l'énergie osmotique* », explique celui qui est aujourd'hui directeur de recherche au CNRS et professeur à l'ENS.(...)

En février dernier, Sweetch Energy a signé son premier contrat industriel avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR), la société concessionnaire des dix-neuf centrales hydrauliques installées sur le plus grand fleuve français, lesquelles génèrent 14 TWh en moyenne par an, soit 3,5 % de la consommation d'électricité du pays. « *Notre objectif est de [déployer une usine pilote fin 2023](#) de plusieurs dizaines de KWh, puis d'augmenter sa puissance* », indique Nicolas Heuzé. D'ici là, la CNR va tester le prototype dans son Centre d'analyse comportementale des ouvrages hydrauliques.

TRANSPORTS

Aviation : la Commission européenne invite constructeurs, compagnies aériennes, aéroports et fournisseurs de carburant à préparer ensemble le futur de l'aviation. Depuis le 24 juin, elle les appelle à rejoindre la nouvelle « Alliance pour une aviation à émissions nulles » (Azea)

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/commission-europeenne-alliance-aviation-emissions-nulles-39902.php4>

Le Parlement européen approuve la fin des voitures thermiques en 2035

Seuls des véhicules « zéro émission » pourront être vendus neufs en 2035 : tel est le souhait de la Commission européenne et désormais du Parlement. De nombreux défis et désaccords restent néanmoins à surmonter d'ici là.

Sobriété automobile : et si l'on sauvait nos vieilles voitures...

La prise en compte de l'empreinte carbone globale des véhicules, de leur fabrication jusqu'à leur recyclage final, met en question la pertinence des politiques de renouvellement du parc automobile du fossile vers l'électrique. (...). Selon la fédération d'ONG européennes Transport & Environment, la production d'un véhicule neuf engendre aujourd'hui quelque 6,7 tonnes de CO₂ s'il est équipé d'un moteur à essence. Avec la fabrication des batteries, le bilan s'alourdit de 4,6 tonnes pour une voiture électrique.

Dès lors, est-il vraiment opportun d'envoyer à la casse – activité elle aussi dévoreuse d'énergie – des automobiles à fort kilométrage pour les remplacer par des modèles technologiquement plus avancés mais écologiquement dommageables à produire ?(...)

Argument supplémentaire, les mécaniques ayant vécu, outre qu'elles demeurent souvent en état de fonctionner, appartiennent en général à des ménages à faible pouvoir d'achat qui auront toutes les peines à renouveler leur voiture(...)

Certains suggèrent le « rétrofit », une option moins radicale consistant à les rajeunir en les équipant d'une batterie et d'un moteur électrique. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, « rétrofiter » un diesel se traduit par un meilleur bilan CO₂ qu'une mise à la casse suivie de l'achat d'un véhicule électrique.

Selon l'organisation Transport & Environnement, il est surtout indispensable de réduire le kilométrage parcouru en automobile. (...)Selon cette organisation, le bilan environnemental global de la voiture électrique est favorable – d'après ses études, il faut rouler 18 000 kilomètres, soit un peu plus d'un an en moyenne, pour qu'un tel véhicule « *paye sa dette de CO₂* » par rapport à une thermique –, mais il demeure indispensable de réduire le kilométrage parcouru en automobile. « *La priorité est de développer en ville et en milieu périurbain les formules de location sous toutes leurs formes afin de mutualiser les coûts et limiter le stock de véhicules* », martèle M^{me} Strauss, citant notamment le réseau d'autopartage Citiz. Sans faire de bruit, celui-ci s'est constitué un portefeuille de 50 000 clients, répartis à travers 150 communes.

BATIMENT

Les sociétés de tiers-financement se regroupent pour accompagner les rénovations globales

[https://www.actu-environnement.com/ae/news/societes-tiers-financement-regroupement-accompagnement-renovation-globale-39792.php4#ntrack=cXVvdGkaWVubmV8MzA3MQ%3D%3D\[MzEyODc1\]](https://www.actu-environnement.com/ae/news/societes-tiers-financement-regroupement-accompagnement-renovation-globale-39792.php4#ntrack=cXVvdGkaWVubmV8MzA3MQ%3D%3D[MzEyODc1])

Six sociétés de [tiers-financement](#) se sont réunies à l'échelle nationale pour renforcer leurs offres d'accompagnement et de financement des travaux de rénovation énergétique globale et performante des logements individuels et des copropriétés.(...)

Ces sociétés ont constitué, début 2022, le réseau associatif des « Serafin » pour Services territoriaux de rénovation : accompagnement et financement. Le collectif Effinergie est partenaire de l'association ainsi que les bureaux d'études Énergie demain et Pouget consultants.

Ces six sociétés de tiers-financement sont des organismes publics ou parapublics qui proposent des solutions « *permettant de simplifier drastiquement le parcours de rénovation des ménages, (et qui) mettent à la portée de tous la rénovation performante* », expliquent les partenaires dans un communiqué. Leur activité s'inscrit dans le cadre des services assurés par [Mon accompagnateur rénov'](#), « *en cours de définition par le ministère de la Transition écologique* ».

Baisse du prix du CEE : l'inquiétude grandit chez les professionnels

La baisse du prix des CEE en ce début de cinquième période du dispositif est inédite par sa durée et entraîne une chute des engagements de travaux de rénovation énergétique. Les acteurs, très inquiets, appellent l'État à agir vite.

La baisse continue du cours a pour effet de faire chuter le nombre de chantiers de rénovation énergétique réalisés. Cette inquiétude s'accroît dans le contexte actuel d'inflation des prix de l'énergie liée à la guerre en Ukraine et les problèmes d'approvisionnement de matériaux.

Pour rappel, la [cinquième période des CEE](#) (2022-2025) fixe aux obligés (fournisseurs d'énergie et vendeurs de carburant) un objectif total de 2 500 térawattheures cumulés actualisés (TWhc) d'économies d'énergie.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/baisse-prix-cee-professionnels-inquiets-39787.php4>

AGRICULTURE - ALIMENTATION - FORETS

Importations – La face cachée de nos consommations

<https://afterres2050.solagro.org/ressources/importations-la-face-cachee-de-nos-consommations/>

La question des **importations** n'a jamais été autant au cœur de nos préoccupations. Le **contexte géopolitique actuel** et la guerre en Ukraine nous le rappellent avec plus d'insistance encore. Pour éclairer la question sous un angle inédit, une étude menée par Solagro vient de paraître. Elle permet de dévoiler la partie immergée de l'iceberg, en donnant à voir « **la face cachée de nos consommations** ». Cette étude s'intéresse aux surfaces agricoles et forestières dont nous avons besoin, à l'autre bout de la planète, pour produire nos biens de consommation courante, alimentaires et non-alimentaires et elle présente les impacts induits de l'exploitation de ces surfaces.

PAC : le gouvernement devrait bientôt rendre ses derniers arbitrages concernant la nouvelle version de son Plan stratégique national (PSN). La certification Haute Valeur environnementale (HVE), décriée, y figure toujours. Le doute persiste sur la place accordée à la bio.

La première version du PSN ayant été étrillée par la Commission européenne, il y a eu quelques aménagements cosmétiques pour rendre la HVE un peu plus présentable, de façon à ce qu'elle puisse avoir accès aux écorégimes et aux subventions au même niveau que le bio.

Pas évident que la Commission se laisse amadouer ainsi...

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/PAC-gouvernement-maintien-certification-HVE-PSN-39824.php4>

Réduction des émissions de méthane : en novembre 2021, lors de la COP 26 à Glasgow, plus de 100 pays se sont engagés à réduire d'au moins 30 % leurs émissions de méthane, un puissant gaz à effet de serre, d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2020. L'Union européenne ne pourra tenir cet objectif sans adopter de nouvelles mesures, révèle un [rapport](#) publié, ce mardi 14 juin, par l'organisation à but non lucratif CE Delft pour la fondation Changing Markets.

Le rapport montre que l'objectif des - 30 % est difficilement atteignable sans une réduction du cheptel en Europe. Une réduction des émissions totales d'au moins 34 % pourrait être obtenue en incitant 10 % des consommateurs européens à adopter un régime alimentaire intégrant moins de viande et de produits laitiers, et en accélérant les mesures de lutte contre les émissions provenant du fumier, des déchets alimentaires et de l'énergie.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/UE-reduction-cheptel-engagement-emissions-methane-39808.php4>

La politique de soutien à l'agriculture biologique est trop faible, selon la Cour des comptes

L'institution estime que ce mode de production agricole est bénéfique pour la santé et l'environnement et répond à des enjeux économiques et sociaux. Pour atteindre l'objectif français de 18 % de la SAU en bio en 2027, la Cour formule douze recommandations.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/06/30/la-politique-de-soutien-a-l-agriculture-biologique-est-trop-faible-selon-la-cour-des-comptes_6132697_3234.html

(...) Elle demande de mieux éclairer le choix des consommateurs par le biais de campagnes de communication, mais aussi de clarification des bénéfiques, face aux autres labels et certifications. Elle cite, en particulier, la mention « haute valeur environnementale » ou HVE, dont l'exigence est bien moindre. Elle affirme la nécessité de renforcer le budget de l'Agence Bio, principal opérateur de l'Etat pour la filière en France, qualifié d'insuffisant. (...)

La Cour des comptes milite également pour le redéploiement des soutiens publics en réallouant les ressources de la PAC. Elle remet en question la décision du gouvernement, prise en 2017, de supprimer l'assistance au maintien (...)

Dans la PAC 2023-2027, l'enveloppe prévue pour les aides à la conversion est en hausse de 40 %, mais le gouvernement français envisageait, dans son PSN, de rendre le futur « écorégime » accessible au même niveau de rémunération à des exploitations bio ou certifiées HVE. Une orientation contestée par la Commission européenne, qui a dit douter de la réalisation des objectifs affichés par la France, au regard des moyens accordés.

(...)

ZAN : l'Association des maires de France (AMF) a décidé de déposer un recours devant le Conseil d'État contre les deux décrets publiés le 30 avril 2022, qui visent à mettre en œuvre l'objectif de « zéro artificialisation nette » en 2050.

Le premier décret concerne les objectifs et règles générales en matière de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols du Sradet, l'autre à la nomenclature de l'artificialisation des sols.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/decrets-zero-artificialiation-AMF-saisie-conseil-etat-39875.php4>